ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERCLE D'AIT DAOUD
CAIDAT DE BIZDAD

COMMUNE TERRITORIALE : TAHELOUANTE

Tahelouante, le : 12/11/2026

Avis d'achat sur bon de commande N°27/2026

La Présidente de la commune Tahelouante procédé à l'achat sur bon de commande des prestations objet du Présent avis en application des dispositions de l'article 91 du décret 2.22.431 relatifs aux marchés publics.
OBJET: ETUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIANT LA ROUTE PROVINCIALE N°2220 ET LA COMMUNE BOUABOUT AMADLAN PROVINCE DE CHICHAOUA EN PASSANT PAR DOUAR AGUJEGUAL A LA COMMUNE DE TAHELOUANTE SUR UNE LONGUEUR DE 12.80 KM.

Consistance de la prestation.

N°	Désignations	U	Qté	Garanties exigés
01	ETUDE TECHNIQUE DE CONSTRUCTION DE LA PISTE AGUJEGUAL A LA COMMUNE DE TAHELOUANTE SUR UNE LONGUEUR DE 12.80 KM **Caractéristiques et spécifications :** **Mission 1 avant-projet détaillé** : 1-rapport de présentation rassemblant des données générales, 2-rapport d'étude pour la piste à aménager en bicouches, 3-plan de situation de la piste à aménager sur la carte topographique et sur la mappe satellite, 4-album photos illustrant l'état actuel du site pour la piste, 5- plan coté comprenant les courbes de niveau de l'emprise de piste. **Mission 2 projet d'exécution détaille** : 1-tracé en plan de la piste illustrant tous les détails nécessaire, 2-profil en long de la piste, 3-profil en travers types de la piste, 4-cahier des profils en travers de tous les piquets tout au long, 5-plan détaillé des ouvrages d'art avant métré détaillé, 6-tabulations de Cubatures des déblais et des remblais pour chaque couche au niveau de la piste, 7- avant métré des matériaux de construction de piste, des ouvrages d'art et de calibrage des fossés.	F	1	**1-** Une copie certifiée conforme à l'originale de certificat des agréments B.E.T Dans le domaine **D4 et D5 et D13** qui est exigée et doit être **déposées au bureau d'ordre de la commune de Tahelouante ou envoyés à l'adresse électronique c.tahelouante@gmail.com** avant la séance d'ouverture et évaluation des devis, **2-** Tout concurrent ne respecte pas cette disposition sera écarté
Prix Total hors TVA				
TVA à Taux 20 %				
Prix Total TTC				

- Lieu d'exécution : **la commune Tahelouante.**
- Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : **30 Jours après notification de l'Engagement de Bon Commande.**
- Date et heure limite de réception des devis dos concurrents : **16/11/2026 à 12h00min.**
- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.

La Présidente

MINISTERE DE L'INTERIEUR COMMUNE TAHELOUANTE PROVINCE D'ESSAOUIRA
Présidente du Conseil
Jamila BOUTATNE